Avant que Parmentier n'eut apporté la patate en Europe, les populations étaient souvent exposées à des famines affreuses qui les décimaient ; aujourd'hui grâce à ce précieux tubercule, bien que ces populations soient plus denses qu'autrefois, la famine n'est plus possible.

Pour nous, il ne s'agit pas d'entreprendre la culture d'une plante inconnue, nous n'avons qu'à faire ce qui se fait ailleurs depuis des siècles. Nous n'avons qu'à imiter nos pères, les Bretons. A propros de la Bretagne, voici un fait qui prouve ce que j'avance.

Cette province de la France n'est séparée de la Vendée que par une rivière, la Loire. En Vendée le cultivateur se livre depuis bien longtemps à la culture d'une variété de choux branchu très-bon pour l'engraissement des bêtes à cornes. Engraissant beaucoup, le fermier Vendéen fait beaucoup de fumier, et comme beaucoup de fumier c'est beaucoup de blé, en Vendée le peuple est riche.

De l'autre côté de la rivière, le Breton jusqu'en 1820, s'obstinait à ne pas planter de choux, par conséquent il n'engraissait pas d'animaux, ne faisait pas de fumier et ne vivait que de galettes de sarrazin.

Cependant quelques riches propriétaires intelligents et pleins de patriotisme s'imposèrent la rude tâche de vaincre l'opiniâtreté bretonne, et ils réussirent à force de persévérance à voir la Bretagne, du moins la partie riveraine de la Loire, couverte d'immenses champs de choux, et aujourd'hui la campagne d'Angers, de Château Gontier, de Nante, &c., ne le cède en rien pour la richesse aux belles campagnes vendéennes.

Le choux a fait la fortune du Breton, comme la patate a enrichi le monde entier.

Suivons donc ce bon exemple : cotisons nous et sortons de la position difficile où nous nous trouvons.

La cotisation est de quatre piastres, moyennant cette somme, chaque associé reçoit un minot de graine et une direction imprimée pour le guider dans sa culture.

Une partie de l'argent sera employée à la confection d'un moulin à brèguer dont le modèle sera répandu par tout le pays ; ce moulin peut-être construit à peu de frais et peut marcher au moyen d'un moteur quelconque, celui d'un moulin à battre, par exemple.

M. Le Cavalier, notaire à St. Laurent près de Montréal, secrétaire-trésorier de la société d'agriculture du comté de Jacques Cartier, est aussi le sécrétaire-trésorier de notre société. C'est donc à lui que les souscriptions sont adressées. Nous nous proposons de faire incorporer notre société, sous le titre de *Société d'Acclimatation du Bas-Canada.*

J'ai l'honneur, Messieurs, etc.,

F. M. F. Ossaye.

Si on ne lisait la fin de cette lettre, on s'en expliquerait difficilement le commencement.

L'opinion par laquelle M. Ossaye entre en matière est nouvelle ; nous ne dirons pas qu'elle est unique, parce qu'après tout on ne peut juger de rien ; mais nous avons bien la ferme conviction qu'elle n'est pas celle du plus grand nombre.

On a partout et toujours considéré les grandes voies de communication comme un puissant élément de prospérité. C'est à elle que sont dûs incontestablement les développements du commerce et de l'industrie, conséquemment de l'agriculture. Il n'y a qu'à regarder pour voir.